



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## vétérinaires

Question écrite n° 78911

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le fait qu'une mission du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux a rédigé un rapport « sur la profession vétérinaire et l'exercice en milieu rural ». Ce rapport a été rendu en mars 2010, sous la référence CGAAER n° 1886. Ses conclusions rappellent qu'il existe en France un déficit grave de vétérinaires en milieu rural et spécialisés pour les animaux de ferme. Outre la création éventuelle d'une cinquième école de vétérinaires, le rapport suggère dans l'immédiat la mise en oeuvre de deux projets : d'une part, « une unité d'enseignement et de recherche clinique sur les pathologies des animaux de ferme, commune aux quatre écoles vétérinaires qui pourrait être ouverte aux étudiants des écoles vétérinaires européennes » ; d'autre part, « une ferme expérimentale de très haut niveau, consacrée à la recherche et à l'enseignement sur les méthodes d'élevage respectueuses de l'environnement (notamment de la qualité de l'eau). Elle pourrait accueillir les étudiant des écoles vétérinaires et agronomiques françaises et des pays frontaliers ». Le rapport précise que l'hébergement des étudiants pourrait se faire grâce au réemploi d'une partie des logements de la base aérienne de Metz-Frescaty. Elle lui demande s'il serait favorable à cette double suggestion contenue dans le rapport officiel susvisé.

### Texte de la réponse

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a examiné avec attention les propositions formulées dans le rapport « sur la profession vétérinaire et l'exercice en milieu rural » que lui a remis au mois de mars 2010 le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (CGAAER) pour répondre au déficit de vétérinaires en milieu rural. Une nouvelle mission d'étude a été confiée au CGAAER. Son objet est, d'une part, d'analyser l'opportunité et la faisabilité de la création d'un nouveau pôle d'enseignement supérieur et de recherche vétérinaire sur le site de la base aérienne de Metz-Frescaty, d'autre part, d'évaluer ce projet au regard des autres pistes envisagées pour répondre à l'objectif prioritaire de former davantage de vétérinaires pour le monde rural. Le rapport devrait être remis au ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche à l'été 2010.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78911

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Alimentation, agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 18 mai 2010, page 5424

**Réponse publiée le** : 6 juillet 2010, page 7554